



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 97563

Texte de la question

M. Bernard Gérard attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la modification du calendrier scolaire des années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Par des arrêtés publiés au Bulletin officiel du 23 avril 2015, les zones et dates des vacances scolaires ont été modifiées. Certaines communes se trouvent désarmées face à cette modification ainsi que de nombreuses familles. En effet le nouveau calendrier crée un 3ème trimestre long et donc éprouvant pour les enfants. La volonté affichée de vouloir réduire la fatigue des élèves à travers la réforme des rythmes scolaires semble compromise. Par ailleurs l'offre touristique risque d'être impactée puisque l'été 2016 sera réduit à 7 semaines complètes. Des conséquences économiques lourdes sont à prévoir pour les communes. Enfin un autre problème apparaît. Le nouveau calendrier fait débiter les vacances ainsi que les reprises en pleine semaine : mardi 5 juillet 2016 pour le début des vacances d'été, jeudi 1er septembre 2016 pour la rentrée, mercredi 19 octobre 2016 pour le début des vacances de la Toussaint, jeudi 3 novembre 2016 pour la fin des vacances de la Toussaint, mardi 3 janvier 2017 pour la reprise des vacances de Noël. Afin d'accueillir les élèves, les villes organisent traditionnellement des accueils de loisirs. Néanmoins toutes les communes n'ont pas de bâtiments dédiés aux accueils de loisirs, ces derniers ayant donc lieu dans les écoles publiques. Cela nécessite un temps d'installation important ainsi qu'un personnel disponible. Ainsi, en plaçant le début des vacances en pleine semaine, il est difficilement envisageable à certaines communes d'offrir un accueil aux enfants dès le 1er jour des vacances. Il souhaite donc connaître les solutions envisagées par le Gouvernement afin d'aider les communes qui rencontrent de telles difficultés liées à ce nouveau calendrier scolaire. Enfin il souhaite savoir si le Gouvernement entend revenir sur le choix des dates scolaires afin que les vacances commencent un vendredi soir, facilitant ainsi l'installation des accueils de loisirs pour les communes n'ayant pas de bâtiment dédié à ceux-ci.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97563

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6504

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)